

AIGUILHE

Bulletin municipal Janvier 2021



Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES - MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, avenue Blaise-Pascal - ZI de Bombes / 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE / contact@auvergne-ascenseurs.fr
04 71 57 53 69 / www.auvergne-ascenseurs.fr

Bio, écologique & éthique

- Alimentation biologique
- Fruits et légumes
- Eco-produits
- Cave à vins
- Cadeaux éthiques
- Librairie

echonature
34 av. de Roderie
Aiguilhe
Tél. 04 71 02 95 81

LA FLEUR D'OR
Chirel (à côté de La Paterie)
Vals-près-le Puy
Tél. 04 15 50 79 94

biocoop
LA BIO MOUS ROUSSILLON
www.echonature.fr

L'EXPÉRIENCE DU SUR MESURE

**CONCEPTION
FABRICATION
POSE**

- MENUISERIES EXTÉRIEURES
- MENUISERIES INTÉRIEURES
- AGENCEMENTS EXTÉRIEURS
- PLIAGES TÔLES

BOIS - ALUMINIUM - PVC

www.menuiseriechapis.fr
04 71 04 55 12
contact@menuiseriechapis.fr
Chemin de Farnier - 43000 Le Puy en Velay
Rejoignez Chapuis Menuiserie sur pour suivre notre actualité !

CHAPIUS
ENTREPRISE
fondée en 1905

CIM INFORMATIQUE

L'INFORMATIQUE POUR LES PROFESSIONNELS
Une équipe de 35 personnes à votre service
Votre partenaire local depuis 1998

2 agences : Le Puy-En-Velay - Monistrol / Loire
Tél : 04 71 04 23 23
cim@cim-informatique.com
www.cim-informatique.com

FAVEYRIAL

Carrelage sols et murs
Neuf et rénovation
Dalles sur plots

ARTISAN
CARRELEUR
FAVEYRIAL
Depuis 1996

06 10 63 06 14
43000 AIGUILHE - email : d.fav@wanadoo.fr

CONIASSE
Pierre-Loïc FAURE

Le Puy-en-Velay

Véhicules climatisés tout confort
Personnel qualifié - Discretion - Ponctualité

Ambulances - VSL - Taxis
Transports assis professionnalisés toutes distances

Communes de stationnement :
Aiguilhe n°1 et n°2 - Vals près le Puy n°2 - Lantriac n°2 - Loudes n°1

Tél. 04 71 09 41 48

ALLAMAND SCHINDLER
ASCENSEURS et AUTOMATISMES de fermetures

chemin de Jalavoux - 43000 Aiguilhe - Tél. : 04 71 09 40 07 - Fax : 04 71 09 08 71
vallamand@allamand-ascenseurs.fr - www.allamand-ascenseurs.fr

SAVAJOLS OPTIQUE

Pour l'achat d'une monture & 2 verres progressifs (minimum 500€ d'achat)
Remise de 50€ et 2^{ème} paire offerte

Pour l'achat d'une monture & 2 verres unifocaux (minimum 300€ d'achat)
Remise de 30€ et 2^{ème} paire offerte

ROCADE D'AIGUILHE 04 71 04 14 23

un œil sur votre image !

Plans
Bulletins
Annuaire des maires
Signalétique

Documents touristiques
Objets publicitaires

EXCEPTO
agence de communication

www.excepto.fr

Immeuble Interconsulaire - 16 Bd Président Bertrand - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 09 77 85 - Email : agence43@excepto.fr

Etat civil

Naissances

BESSE Charlotte 19 juin
CHABANON-POUGET Lou 19 juin
DAUDET Jade 28 février
DESTABLE DUFOSSÉ Léontine 13 avril
EL ABDESLAMI Zohra 4 décembre
GRAND Quentin 19 avril
LECLERCQ Hugo 4 septembre
NAVARRO Olivia 13 mai
MARCON Mathis 4 avril
MARTINOT-LAGARDE Éloi 06 août
MELIA Solal 18 septembre
MÉNINI Juliette 19 juillet
ROIG FERREBOEUF Martha 19 juillet
TAVAUD COURT Chloé 23 juin

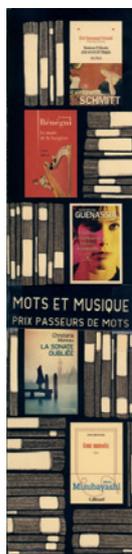
Décès

BURLAUD Etienne 22 avril
CHABANIS Luce née VERDEAUX 6 septembre
COURTHALLAC Gilles 15 août
CUEILLE Annette née PEROT 4 avril
DECOLIN Eddy 12 décembre
GUIRAUD Michel 18 août
JAMON Arlette née BLOT 21 juillet
LASHERMES Georges 28 novembre
MARGERIT Renée née CHOZENOUX 9 novembre
MATTRAND Serge 9 mars
MIALON Victorien 4 mars
POMMIER Julien 26 août
ROCHE Yoan 6 janvier
ROUSSET Berthe, née JAUCH 15 décembre
SABA HANNOUN Hend 16 juin
SARRUT Marie 1er juillet
SAVELON René 10 décembre

Mariages

EL ABDESLAMI Tarik et GRANOUILLET Blandine... 2 octobre
FAURE Mayeul et MILLET Capucine 6 juin
OLIVERA Gabriel et ROMEUF Harmonie 24 octobre

Bibliothèque *municipale*



Une bibliothèque... un lieu de rencontres et d'échanges autour des livres pour les adultes et les enfants.

Celle d'Aiguilhe existe depuis les années 1980. Au départ la BDHL (Bibliothèque Départementale de la Haute-Loire) prêtait des livres au Club des Anciens. Pour fonctionner, il était important d'avoir un lieu dédié, et la bibliothèque s'est installée dans l'ancienne mairie, place Saint-Clair. Ce fut ensuite à la Maison des Associations remplacée aujourd'hui par la Maison Médicale.

Maintenant notre bibliothèque se trouve dans les locaux de l'ancienne école, devenue à présent Maison des Associations, dans le prolongement de la salle polyvalente.

La bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30, ainsi que les mercredis après-midi à l'usage exclusif des membres du Club St Michel. Le fonds des livres dépend de la BDHL. Il est renouvelé régulièrement.

Les différentes périodes de confinement ont ralenti et modifié les activités (il n'y a plus de lectures à l'école par exemple pour l'instant).

Cependant nous avons eu le plaisir de mettre en place l'animation "Passeurs de Mots".

Une sélection de 5 livres, cette année

sur le thème des mots et de la musique, est proposée à un groupe de nos lecteurs qui s'échangent les livres pendant une période de 2 mois environ.

Ensuite au cours d'une rencontre, nous échangeons sur les livres lus et partageons nos ressentis, émotions et plaisirs de la découverte des nouveaux romans.

C'est une initiative du réseau "Livre et Lecture du Livradois Forez", qui nous a été proposée par la BDHL.

Une belle expérience reconnue par l'ensemble des lecteurs!

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dès la réouverture de notre bibliothèque.

L'Equipe de bénévoles



Informations diverses

- **Rocher St-Michel** - www.rochersaintmichel.fr
- Informations touristiques : 04 71 09 50 03
● **CCAS** : 04 71 09 03 83
- **Bibliothèque** : mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
- **Ecole** : 04 71 02 73 34 ● **Crèche** : 07 86 11 82 64
- **Assistante sociale** :
Aida Karagic - 04 71 07 44 09
Le lundi matin sur rendez-vous de 9h à 11h30
Le jeudi matin sans rendez-vous de 8h30 à 11h30

- **Infirmier (C. Fortunato)** : 04 71 57 46 62 ou 06 63 44 20 25.
- **Télé Assistance 43** : 5 rue Burel au Puy-en-Velay
04 71 09 22 43 ou 06 86 91 48 46 ou 06 83 50 62 12
mail : AFCVTA43@aol.com
- **Portage repas** : - CCAS Le Puy : 04 71 07 01 30
- ADMR, 13 rue Pierre et Marie Curie à Chadrac, 04 71 09 26 31.
- **Urgence Sécurité Gaz** : 0 800 47 33 33
- **SAMU** : 15 ● **Pompiers** : 18
- **Commissariat du Puy** : 04 71 04 04 22

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h ● Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Tél. 04 71 09 03 83 ● www.aiguilhe.fr ● mail : mairie@aiguilhe.fr

Edito

Tout d'abord, je souhaite vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée en me confiant la charge de notre commune pour les six années à venir, même si, seulement un tiers d'entre-vous a pu réellement m'apporter son soutien. Il est à espérer, pour la santé de notre démocratie, que cette faible participation ne soit due qu'à la crise sanitaire.

Je veux aussi ici très sincèrement remercier les conseillers municipaux et adjoints qui ont accepté de m'accompagner dans cette tâche. Il faut bien avoir présent à l'esprit que jusqu'à la dernière minute, nous aurions pu, devant le manque de bonnes volontés acceptant de participer à la gestion des affaires communales, ne pas avoir d'élections municipales à Aiguilhe. En effet, il s'est avéré plutôt ardu de mettre en place la seule et unique liste électorale. J'associe à ces remerciements les habitants volontaires qui, depuis, ont bien voulu intégrer les commissions nécessaires et essentielles (CCAS, impôts, élections) au bon fonctionnement de notre commune.

2020, drôle d'année

Une nouvelle page s'est donc ouverte pour Aiguilhe en 2020 dans un contexte ô combien particulier avec la pandémie de la COVID-19, situation inédite et extraordinaire. Cette épreuve, au-delà malheureusement d'affecter de près ou de loin certains d'entre nous dans leur chair, a bouleversé le cours de nos vies, mis le pays à l'arrêt à deux reprises, et entravé la marche du monde. C'est donc dans ce contexte si particulier, que j'ai pu bénéficier de l'accompagnement amical et expert de mon prédécesseur lors de mes premiers pas de maire à compter du 23 mai, mais aussi dès avant, durant la période pendant laquelle il a bien malgré lui prolongé son mandat avec ses conseillers et m'a associé à ses décisions.

Avec lui et nos deux équipes, nous avons tenté, à notre niveau, d'amoindrir les effets néfastes de cette crise majeure, en assurant d'abord la continuité du service public communal. Je tiens à souligner et à remercier le dévouement et le professionnalisme de nos agents communaux à l'accueil de la mairie, au service technique et à l'école. Ils ont répondu présent et fait en sorte que cette continuité soit bien réelle.

Nous avons aussi, en concertation avec vous, et en fonction de vos besoins, organisé la distribution des masques (région, département, commune) pour que, dès le 11 mai, date de sortie du premier confi-

nement vous puissiez en bénéficier. Nous nous sommes résolument engagés, aux côtés des professeurs des écoles et de l'Éducation Nationale, à la mise en place des actions 2S2C (Santé Sport Civisme Culture) pour permettre l'accueil dès le 8 juin d'un maximum d'enfants de notre école en dédoublant les classes dans la maison des associations, mais aussi en transférant la cantine scolaire dans la salle polyvalente pour permettre la continuité du service communal de restauration scolaire. Nous avons aussi demandé aux conseillers dans leurs différents quartiers de rester en veille et de nous alerter si besoin sur d'éventuelles situations de détresse de personnes âgées seules et sans famille proche. Indépendamment des périodes de crise, n'hésitez pas, vous aussi, à nous faire part en mairie de ce type d'information si vous en aviez connaissance. Le CCAS est à leur écoute pour les accompagner. Espérons que cette nouvelle année, voit enfin la fin de ce cauchemar et que nous reprenions le cours de nos vies.

Apporter notre pierre à l'édifice

Pas forcément programmé pour cela, je me suis résolument engagé à me mettre au service de la commune pour les six ans qui viennent et à accompagner le développement et les évolutions d'Aiguilhe. D'ores et déjà et malgré tout, au cours de ces premiers mois compliqués passés à la tête notre commune, avec les conseillers, nous avons pu enclencher un certain nombre de dossiers initiés à la fin du mandat précédent, entre autres les travaux d'agrandissement des locaux du service technique débutés à l'automne dernier. Ils devraient nous être livrés avant la fin du premier semestre. En coordination avec nos voisins de Polignac, du Puy et du Département, les travaux d'aménagement du carrefour de la Plaine de Rome et la réfection de la partie haute du Chemin de la Boriette et de la Montade de la Boriette ont été réalisés. Des travaux de moindre importance, jusqu'ici différés, ont été conduits en urgence : réfection de l'évacuation des eaux usées de la mairie et reprise des circuits de chauffage salle polyvalente-maison des associations.

L'année 2021 devrait voir l'aménagement paysager du rond-point des Moulins qui se situe au pied du rocher et de la chapelle St Michel. Ce site, porte d'entrée de la commune, constitue un véritable écrin pour notre richesse patrimoniale et se doit donc d'être à la hauteur de son rayonnement.

Nous réaliserons aussi des travaux de sécurisation le long du boulevard Chantemesse, au droit des immeubles Les Ro-

chers et Le Dyke. Le stationnement et le parcours piétons ont besoin d'être régulés dans ce quartier d'Aiguilhe.

Plus largement, au cours du mandat, nous aurons à nous intéresser et à traiter l'aménagement de notre bourg, tout en prenant en compte les attentes et besoins de tous : habitants, commerces mais aussi visiteurs. Ce ne peut pas être seulement un axe de transit et d'accès surchargé à la ville haute voisine. Son charme, sa quiétude, sa sécurité, son ambiance village ont tout à y gagner. Espérons, là aussi, que libérés des contraintes de la pandémie, nous puissions travailler normalement et efficacement avec les conseillers au sein des commissions municipales et faire avancer les projets.

Commune, communauté même racine

Pour terminer, je veux enfin partager avec vous ces quelques réflexions. En acceptant cette charge, je ne pensais pas être autant sollicité pour des problèmes de "vivre ensemble" et avoir à faire régulièrement des rappels aux règles. Le respect de l'espace public (stationnement illicite, voitures ventouses, végétaux non taillés et débordant sur la voirie, vitesses excessives), les nuisances sonores (fêtes tardives, travaux à des heures incongrues, animaux, feux d'artifices privés), la pollution de l'air (brûlage de déchets verts et autres déchets ménagers interdit) sont autant de sujets sur lesquels j'ai dû intervenir déjà à plusieurs reprises et je vous l'assure, je continuerai, nous continuerons, à le faire dans l'intérêt collectif, dans l'intérêt du plus grand nombre. Mais je crois que nous sommes tous appelés à agir, à faire œuvre commune. Tout d'abord, en évitant d'avoir nous-mêmes ces comportements qui nuisent au "bien vivre ensemble", mais aussi en parlant de façon apaisée avec respect à ceux qui autour de nous méconnaissent ces règles. Il y a d'autres voies que la judiciarisation de nos relations. Se dire les choses simplement, c'est être bienveillant et prendre l'autre en considération. Le maire et ses conseillers seuls ne peuvent rien, nous sommes tous responsables et garants de la qualité de vie à Aiguilhe. Notre fiscalité locale, que d'aucuns trouvent plutôt favorable, ne suffit pas à faire communauté. C'est bien l'acceptation et le partage de valeurs communes constitutives du "bien vivre ensemble" qui nous permettront d'accueillir de nouveaux habitants désireux d'accéder à leur tour à la qualité de vie de notre commune, pourtant urbaine, que beaucoup nous reconnaissent et qu'à titre personnel j'apprécie avec ma famille depuis déjà bientôt trente ans.

Que cette nouvelle année apporte réconfort à ceux qui sont dans la peine ou la souffrance, que pour tous des moments de joie et bonheur égayent vos journées et que vos souhaits se réalisent, au moins partiellement. Très belle année 2021!

Daniel Joubert



Les nouveaux élus à vos côtés !

1^{er} rang, de gauche à droite :

Christian PETIT, Evelyne RAYMOND, Daniel JOUBERT (maire), Isabelle ROMEAS, Paula COURIOL, Jacqueline EYMARD NAVARRO (adjointe urbanisme), Raymond PAYS, Didier COURIOL.

2^e rang de gauche à droite :

Josiane VARENNE (1^{ère} adjointe), Christine DESSALCES, Daniel PERRET (adjoint en charge des bâtiments communaux et associations).

3^e rang de gauche à droite :

François BRENAS, Antoine RAHON, Catherine MENABE, Bertrand FRAISSE, Anne Dominique POINTET, Paule Emilie TERRASSE, Didier DUCROS (adjoint en charge des travaux), Philippe ROMEUF.

Distribution de *masques*

La commune a organisé la distribution de masques, dès le début du confinement de mars 2020.

Dans un premier temps nous avons commandé des masques type chirurgicaux pour le personnel communal, auprès de l'Association des Maires.

Puis, pour anticiper le déconfinement, le Département et la région AURA annonçaient la commande de masques pour distribution aux citoyens.

A Aiguilhe, cette distribution s'est faite en 2 temps :

- Après enquête auprès de chaque foyer, une enveloppe avec les masques corres-

pondant à la demande a été distribuée dans les boîtes aux lettres par les conseillers municipaux.

- Une permanence a été organisée sur l'esplanade de la salle polyvalente où chacun d'entre-vous pouvait venir chercher des masques correspondant à ses besoins.

Au mois de novembre, la région AURA a fourni des masques aux enfants de l'école, en classe de CP et CE1. La commune a complété cette distribution pour que chaque enfant de l'école ait un masque.



Les conseillers préparent les masques, une enveloppe par foyer.



Rétrospective *financière*

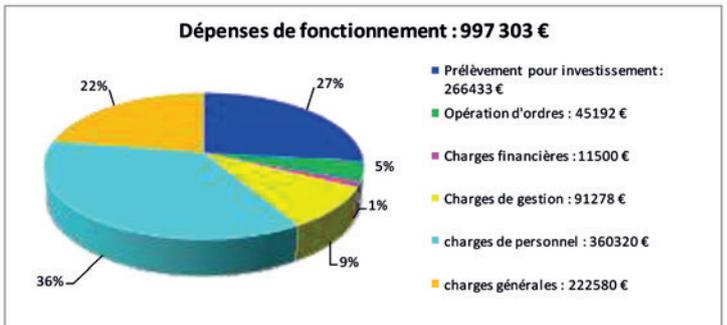
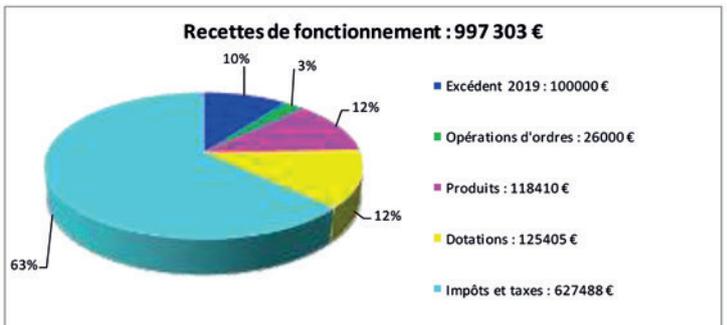
La situation financière de la commune, héritée de nos prédécesseurs en ce début de mandat, est plus que satisfaisante. Le compte administratif 2019 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 276 869,90€, qui cumulé aux excédents des années antérieures atteint un résultat à affecter de 386 639,95€. Côté investissement, le résultat 2019 s'avère déficitaire à 159 808,23€ mais sans pour conséquence pour la commune car les recettes pour les travaux réalisés en 2019, et avant, sont rentrées sur le budget 2020, comme attendu. Le premier budget du mandat, voté tardivement en juin pour cause de Covid-19, s'inscrit dans la droite ligne des budgets précédents.

Fonctionnement 2020

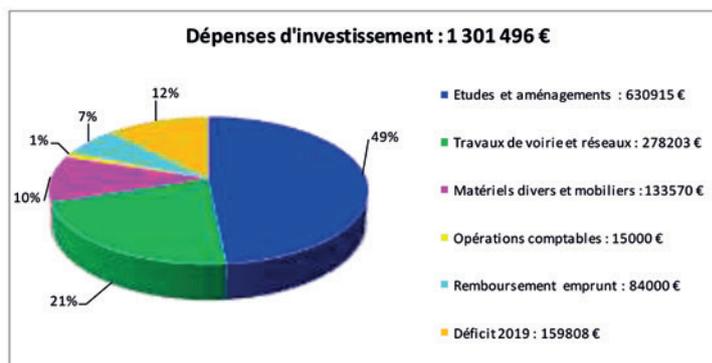
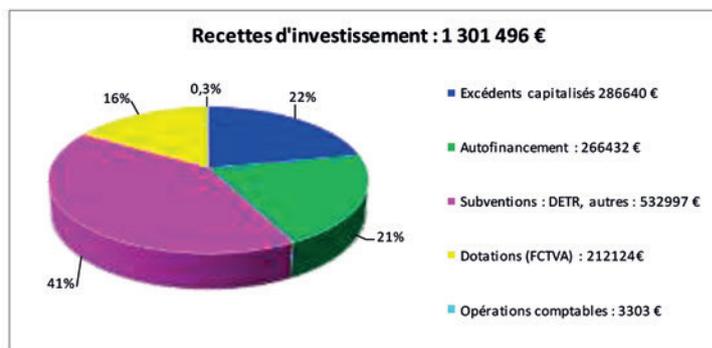
En Bref

- ✓ **Dotation de l'État (DGF) à 75125 €, en baisse encore de 8,5 % (50% depuis 2008).**
- ✓ **Taux des impôts locaux inchangé en 2020.**
- ✓ **Depuis juillet 2020, exploitation et gestion de l'Espace St Michel (Rocher-Chapelle) par la SEM "Cap Tourisme 43" tout en sécurisant les recettes d'Aiguilhe.**
- ✓ **Fin 2019, capacité de désendettement de la commune : 3 ans (seuil critique 11/12 ans).**
- ✓ **Capacité de remboursement (capital + intérêts) contenue à moins de 100 000 €/an (95500€ en 2020).**
- ✓ **Restauration des escaliers du rocher financée à 46% par du mécénat et 45% de subventions publiques (bravo à l'équipe municipale sortante!)**

Le prévisionnel de la section de fonctionnement s'équilibre à 997 303 € en dépenses et en recettes, tout en intégrant un virement de 266 432,62 € pour l'investissement. Le changement de mode de gestion et d'exploitation de l'Espace Saint Michel n'impacte pas, hors année covid, la recette nette pour la commune. Mais suite aux deux confinements, cela se traduit par une baisse significative des produits compensée en partie par une baisse des charges générales.



Investissement 2020 – Perspectives 2021



Cette année est particulière à plus d'un titre (année électorale, pandémie). Malgré tout, les investissements se maintiennent à un niveau comparable aux années précédentes à 1 301 496 € en recettes et en dépenses. Le chantier d'extension des bâtiments du service technique a pu débuter le 8 octobre. C'est un investissement de l'ordre de 175 000 € subventionné à 72%. Il sera livré au printemps prochain. En 2021, se poursuivront les travaux de voirie et l'aménagement/embellissement du rond-point des Moulins.

Cadre de *vie*

En ces temps de confinement, notre commune a permis à chacun de bénéficier de promenades agréables sur nos chemins et voiries et pour les plus chanceux de leurs jardins. Cela ne peut se faire que dans le respect de tous. Cela implique d'avoir conscience des droits et obligations.

Il nous a paru nécessaire de rappeler les règles applicables sur deux points importants sur lesquels nous sommes régulièrement alertés.

Brûlage des déchets verts

A l'échelle du département, le règlement sanitaire départemental précise que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, des pneumatiques et des huiles de vidange est interdit et cela même à l'aide d'incinérateur industriel ou collectif.

Or, il est important d'attirer l'attention de tous sur le fait que les déchets verts (éléments issus de tontes de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus

d'élagage, etc....) sont assimilés à des déchets ménagers selon l'annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement.

Ainsi, le brûlage de ces déchets, en contravention avec cette législation, peut entraîner l'application d'une amende pour chaque contravention constatée. Au-delà de cet aspect, le respect de l'environnement est primordial pour la dualité de l'air et le bien vivre.

Plantations

Dans le même esprit, il nous paraît important de rappeler le régime des plantations en bordure de voie ou chemin. Comme vous le savez certainement, sans autorisation, sont interdits la mise en place ou le fait de laisser croître des arbres, arbustes ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier (article R 116-2 5° du Code de la voirie routière).

Le long des chemins ruraux, les mêmes plantations doivent respecter les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage. Dans ce second cas, le maire peut, afin de faciliter le passage, préciser par arrêté des conditions plus strictes.

Lors de notre prise de fonction, le conseil municipal a adressé à chacun un courrier d'information sur ces obligations d'élagage. Si nous pouvons nous féliciter que la très grande majorité de nos concitoyens fait le né-

cessaire, notamment pour que le cheminement piétonnier puisse s'exercer sans danger, force est de constater que, par endroits, certains riverains n'ont rien entrepris.

Il est de notre devoir de rappeler cette législation.

Ces règles, assorties de sanctions financières (amendes) et coercitives (exécution d'office des travaux d'élagage), lorsqu'elles ne sont pas respectées, peuvent engager la responsabilité civile tant par la commune que par les administrés s'estimant lésés.

En cas d'accident, bien évidemment, les conséquences peuvent être graves et parfois irréparables.

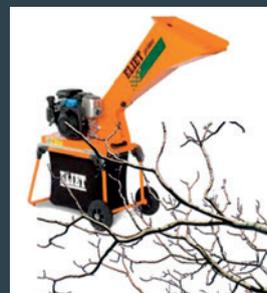
Nous ne pouvons donc qu'inciter chacun au respect de ces règles. Il en va de l'intérêt commun et nous veillerons à ce que notre cadre de vie, si exceptionnel, soit préservé par tout un chacun. Il en va du bien-vivre ensemble.

Prêt de broyeur

Les broyeurs, prêtés par la Communauté d'agglomération, permettent de favoriser la gestion de proximité de vos déchets verts et d'en faire une ressource.

Ces appareils permettent de broyer des branches de 3cm de diamètre maximum. Le broyat obtenu peut servir de structurant (apport de matières sèches dans le processus de compostage) ou en paillage pour les massifs et certaines cultures au jardin.

– Réservation auprès du service de collecte des déchets au 04.71.04.37.30 (prêt max 3 jours).



Des composteurs à tarif préférentiel

Un litre de compost équivaut à 10 litres de fumier ! Envie de faire votre propre compost et de tirer profit de vos déchets biodégradables ? La Communauté d'agglomération propose à la vente 3 types de composteurs, de 320 litres à 800 litres.

340 litres : 24 € • 560 litres : 35 € • 800 litres : 48 €

Le compostage partagé

Vous habitez un immeuble ? Vous désirez tout de même composter vos déchets de cuisine, n'hésitez pas à vous lancer avec vos voisins dans le compostage partagé en pied d'immeuble et contactez le service Collecte et traitement des déchets au 04 71 04 37 30 pour plus de précisions.



Comité de Jumelage

Aiguilhe/L'Eguille Sur Seudre

Bilan de l'année 2020

14 février : Assemblée générale du Comité.

35 familles ont adhéré au Comité en 2020.

Composition du bureau :

Président : Daniel PERRET,

Vice-Présidente : Eveline SOUVIGNET,

Trésorière : Séverine SURREL-DEVIDAL,

Trésorier adjoint : Jean-Claude GRAND,

Secrétaire : Eveline REYMOND,

Secrétaire adjointe : Babeth RAVOUX,

Membres du bureau : Denis BESSE,

Christiane MENA, Josette ROUSSEL,

Jeanne SURREL.

2020 année très difficile pour les associations avec l'annulation des festivités .

23 février : tripes à la salle polyvalente. 2 services ont été proposés lors de la journée tripes, 128 repas ont été servis.

Week-end de l'Ascension : pas d'échanges prévus avec nos amis Charentais.

18 juin : pique-nique annulé en raison de la crise sanitaire.

12 et 13 septembre : week-end Charentais annulé en raison de la crise sanitaire.



Dates à retenir pour 2021

Sous toute réserve en fonction de l'épidémie

05 février 2021 : Assemblée Générale

28 février 2021 : Tripes

13 au 16 mai 2021 : Accueil de nos amis Charentais

11 septembre 2021 : Soirée dansante charentaise

Nous remercions les adhérentes, les adhérents et leur famille pour leur participation à ces manifestations ainsi que Monsieur le Maire et la municipalité pour leur aide financière et technique.

Si vous souhaitez nous rejoindre et passer d'agréables moments de partage et de convivialité, nous vous invitons à notre assemblée générale,

ouverte à tous, prévue (sous réserve) le 05/02/ 2021 à 18 H 30 à la maison des Associations.

Contact :
Président : Daniel PERRET
5 Monté Gouteyron
43000 Aiguilhe
Tél. 04 71 09 39 84
06 77 16 07 82

Nous vous souhaitons une excellente année 2021, qu'elle nous offre la possibilité de nous retrouver très bientôt et recevoir nos amis Charentais pour l'Ascension pour partager des moments chaleureux et conviviaux. En attendant, prenez soin de vous. Respectez bien les gestes barrières.



Trail du Rocher

Le TRAIL DU ROCHER, qui devait avoir lieu le 22 mars 2020, a dû être annulé au vue de la crise sanitaire et du confinement. Comme pour la première année, l'organisation était portée par le collectif des associations : AIGUILHE ANIMATION / JUMELAGE / TAROT / AUTOUR DE ST MICHEL D'AIGUILHE.

Cette 2^e édition devait nous permettre de "rentrer dans la cour des grands" avec, cette année un chronométrage officiel.

Mais nous sommes optimistes et nous vous invitons à nous retrouver EN MARS 2021.

Bilan de la saison touristique 2020

Une *année difficile* et tronquée
mais un *été exceptionnel !*

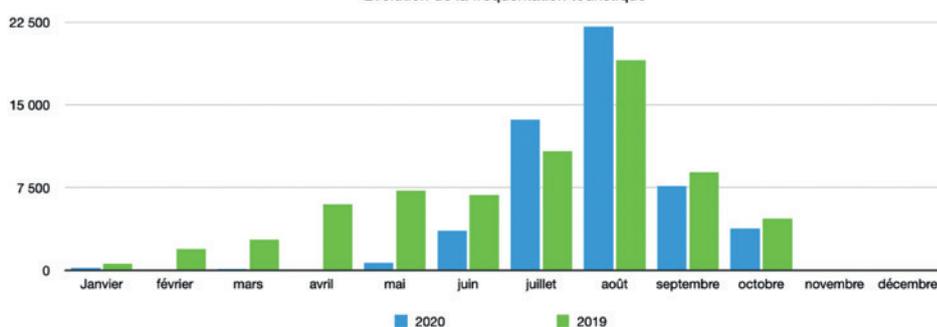
L'exploitant de l'Espace St-Michel a connu un début de saison difficile, mais, en cette fin d'année, on peut se réjouir des chiffres de fréquentation touristique au Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe qui s'établit à 51 717 visiteurs du 1^{er} janvier 2020 au 31 octobre 2020.

Cette année a été marquée par la restauration de l'escalier historique (du 1^{er} janvier au 13 mars 2020), le confinement en raison de la COVID-19 (15 mars au 10 mai 2020), une réouverture partielle et adaptée jusqu'au 30 juin 2020 et une activité très soutenue sur les deux mois d'été (juillet et août). Compte tenu du contexte sanitaire, il faut également mentionner les absences des groupes et de la clientèle internationale ainsi qu'une baisse importante de la clientèle européenne. Outre ces données de fréquentation, plusieurs médias ont réalisé des reportages sur le site (M6, France 3 national - le 12/13, France Bleu national, RMC découverte).

Données de fréquentation touristique

Fréquentation touristique	2020	2019		
Janvier	190	559	Travaux (restauration escalier du 1 ^{er} janvier au 13 mars)	
février	77	1 907		
mars	111	2 796		
avril	0	5 983	Confinement du 15 mars au 10 mai inclus	
mai	697	7 220		
juin	3 564	6 829	Ouverture partielle et adaptée entre le 11 mai et le 30 juin	
juillet	13 623	10 781		Évolution de la fréquentation en pourcentage
août	22 071	19 011	26,36 %	
septembre	7 622	8 874	16,10 %	
octobre	3 762	4 664	-14,11 %	
novembre				
décembre				
Fréquentation cumulée	51 717	68 624	Baisse de 24,64 %	

Évolution de la fréquentation touristique



Travaux au Rocher

Réfection des escaliers et couvertines

Les travaux des escaliers (268 marches) du rocher et de la chapelle Saint-Michel, estimés à 166 000 €^{HT}, ont été achevés au mois de mars. Ce chantier avait pour objectifs le confort et la sécurité des visiteurs, mais aussi la conservation de l'ouvrage.

Michel Roussel, maire du précédent mandat, qui a porté la paternité de ce projet, a déclaré lors de l'inauguration des escaliers : "bien qu'assurant l'unique accès à la chapelle, classée monument historique depuis 1840, l'escalier n'est pas classé car il est considéré comme un abord du monument historique. Par conséquent, il ne pouvait pas bénéficier des aides prévues pour l'entretien et la conservation des monuments classés."

Cette inauguration, qui s'est déroulée le 18 septembre 2020, a permis de remercier les généreux contributeurs à la réfection de cet élément permettant un accès des plus sécurisés à la chapelle. C'est un soutien presque inespéré que nous avons reçu, avec une enveloppe de 55 000 € du Département, l'apport de 30 000 € d'AG2R la Mondiale, une aide de 19 000 € de la Région, un mécénat de onze entreprises pour une dotation de 11 700 €, la contribution de 79 particuliers à hauteur de 10 795 €, une enveloppe de 4600 € de la Fondation d'Entreprise Michelin et enfin le Trail du Rocher, organisé en 2019, où 329 coureurs et marcheurs ont apporté leur pierre à l'édifice, permettant ainsi de collecter 2 500 € supplémentaires.



Ecole publique *La Coustette*

L'école publique « La Coustette » d'Aiguilhe accueille cette année 70 élèves, de la Toute Petite Section de la maternelle au CM2, répartis sur trois classes.

C'est une école à taille humaine, en plein cœur de la commune, au sein d'un pôle Petite Enfance associant la micro-crèche ADMR « de Fil en Aiguilhe » avec qui nous partageons l'accueil des plus petits.

Dès deux ans, les enfants peuvent bénéficier de la classe passerelle : ils participent deux matinées par semaine à la classe de maternelle puis retournent prendre leur repas à la crèche. Cet accueil évolue au fil de l'année avec une scolarisation de ces enfants toutes les matinées de la semaine.

Cette année 2020 a été un peu perturbée par la crise sanitaire que nous traversons, cependant, de nombreux projets ont, tout de même, pu avoir lieu. Les élèves ont partagé des manifestations sportives organisées par l'USEP avec d'autres écoles du département : gymnastique et jeux d'opposition au dojo de Massot en mars pour les élèves de maternelle, Course des Droits de l'Enfant en novembre au stade d'Ai-

guilhe. L'école œuvre pour le téléthon chaque année sportivement et par une vente de brioches.

La culture est aussi au programme avec, cette année encore, la participation des trois classes au prix littéraire des Incorruptibles. Les élèves de cycle 3, engagés l'an dernier dans un projet fédérateur autour du travail des cartes, devraient pouvoir finaliser cette expérience avec la pratique plastique lors de l'intervention d'un artiste plasticien.

Harry, assistant en langue anglaise intervient dans les classes des grands chaque semaine pour l'apprentissage de l'anglais et la découverte culturelle du monde anglo-saxon.

De plus, l'école est engagée dans une démarche globale de développement durable avec une labellisation écologique « E3D » encadrée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour l'année à venir, nous pérennisons les actions amorcées depuis 2017, afin d'affirmer notre engagement pour

le respect de la nature, et contribuer, à notre niveau, à offrir un monde durable à nos enfants. En 2020, les élèves des classes de cycle 2 et cycle 3 ont apprécié l'animation des intervenants du CPIE concernant le tri des déchets, le recyclage et la fabrication de papier recyclé.

Nous formons également les citoyens de demain et les élèves de cycle 3 ont pu s'initier au secourisme grâce à un parent d'élève médecin urgentiste ; mais aussi à la sécurité routière dans le cadre du projet Mobilipass. Habituellement, les élèves de cette classe animent la cérémonie de commémoration du 11 novembre de la commune.

L'école La Coustette est donc une école ancrée dans son territoire mais aussi ouverte sur le monde qui l'entoure. Tous ces projets sont activement soutenus, et pour certains financés, par l'Association de parents d'élèves de l'école, la mairie et par les diverses associations de la commune que nous remercions.

2S2C : Sport Santé Culture Civisme

Dans le cadre de la reprise progressive des cours à l'école publique La Coustette, la mairie a fait le choix de proposer le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) ayant pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et/ou à la maison.

En signant une convention avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de Haute-Loire, nous avons été accompagnés financièrement par l'État pour organiser cet accueil.

Nous avons contractualisé avec une association pour mettre en place ce dispositif dès le 8 Juin, et jusqu'au 3 juillet. Ainsi les enfants ont pu bénéficier des interventions de la Ligue de l'Enseignement 43 (USEP), du CDOS 43, du CPIE du Velay, du bus de la santé et de la bibliothèque municipale.



Micro-crèche *De fil en Aiguilhe*

En 2020, 37 enfants ont fréquenté la micro-crèche

Les Auxiliaires de soins Sandra, Céline, Elia et Lucette accompagnent au quotidien les enfants dans leur développement toujours sous la direction d'Agnès ALLART.

Cette année Téana, Maxence et Lucas ont pu bénéficier de la passerelle avec l'école de la Coustette et rejoignent définitivement l'école dès la rentrée.

L'équipe éducative a bénéficié d'une formation sur la Langue des signes qui permet aux enfants qui n'ont pas encore acquis le langage de s'exprimer et d'expérimenter leurs besoins par un "code". Les mots qui sont "signés" peuvent ainsi permettre d'associer la gestuelle à la parole.

Avec le 1^{er} épisode de confinement dû au Covid 19, la formation n'a pas pu se finaliser au printemps dernier, les gestes barrières étant privilégiés en ces temps quelque peu complexes.

A noter que les enfants sont remarquables et ont une capacité d'adaptation qui est à souligner ; cela-dit ils n'ont pas vraiment le choix et nous ne pourrions que constater les retombées dans les années à venir...

A la crèche, la salle Snoezelen rencontre toujours un grand succès, elle permet aux enfants, par petits groupes, de vivre des moments de détente, appréciables de tous.

Karen Prévost, intervenante à l'Atelier des Arts, a proposé une formation musicale au personnel et a pu accompagner l'équipe lors de la fête de Noël !

En septembre Léon, Giulia, Inès et Léo, accompagnés par Sandra et Céline se sont rendus à la Ferme Bel Air, en Tudip ... à la rencontre des animaux ! Une riche expérience qui sera renouvelée au printemps 2021.

Les locaux sont toujours partagés avec le Relais Petite Enfance, tous les jeudis matin, et permettent de partager des temps de rencontre entre assistantes maternelles.



Pour toute pré-inscription, vous pouvez joindre le Guichet Unique Petite Enfance mis en place par la Communauté d'Agglomération au 04 71 02 49 77



Aiguilhe Animation

2020 : année blanche ou année noire ?

En ce début novembre 2020, nous voici reconfinés pour la deuxième fois dans l'année.

Les sentiments de nos concitoyens sont très divers et traversent de part en part notre société.

Entre les précautions maximales et le laisser faire total, toutes les opinions sont discutées, confrontées, pesées, nuancées..... et un flou total s'installe. Que faut-il faire ? Qui croire ?

Nous ne prendrons pas parti en tant qu'Aiguilhe-Animation à ce débat général, ce n'est ni notre compétence, ni de nos capacités, mais, en tant qu'association, nous devons nous interroger sur notre action auprès de nos concitoyens dans le futur.

On parle souvent du "temps d'après"... Un temps où chacun aurait retrouvé le bonheur de vivre, la quiétude sans les inquiétudes sur notre vie de tous les jours...

Jusqu'à présent Aiguilhe-Animation a proposé des temps conviviaux, festifs mais aussi culturels, permettant de réfléchir "aux choses de la vie" :

- **Les Théâtritudes** ont proposé depuis des années des spectacles nouveaux, distrayants, mais aussi avec une profondeur de réflexion sur notre société.
- Nous avons fait acte de civisme en nettoyant **La Borne**... dans la bonne humeur, mais avec un souci de responsabilité pour notre environnement.
- **Le printemps de la Borne** nous a réunis et offert à tous un espace de coopération inter-associatif, inter-générationnel avec un aspect culturel et environnemental.
- Nous avons eu l'occasion, au cours de nos sorties dans la région, de nous



Mme Hélène Perrin organisatrice de la Foire aux miels s'arrête après 35 ans de collaboration avec Aiguilhe Animation.

ouvrir sur d'autres horizons, d'autres collectivités....

- **La Foire aux miels**, avec son "prologue" du samedi après-midi, en plus de pouvoir "goûter son miel pour la St-Michel" un nectar toujours excellent et produit régionalement, a été beaucoup plus qu'un simple marché à caractère économique, terminé par une soupe elle aussi on ne peut plus locale..
- Nous avons déjà travaillé sur **La Mémoire d'Aiguilhe** et nous continuons. Tout au long de l'année **Le Couvige** a réuni un groupe important de femmes et la vente de leurs réalisations a particulièrement et généreusement doté **Le Téléthon**, complétant les efforts des participants.
- Rappelons aussi nos "grandes réali-

sations" passées : **La Commémoration du 1050^e anniversaire de la chapelle St-Michel, le Cirque à l'école** avec son grand chapiteau, **la Mémoire de la guerre de 14-18**, avec son film, son exposition, sa pièce de théâtre....

Si l'on y réfléchit bien, l'action d'Aiguilhe-Animation a été multiforme et exprime bien la vie de notre commune : vivre ensemble, faire ensemble, progresser dans les connaissances de tous et de chacun.

Alors ?

Après cette crise sanitaire inédite, qui a mis entre parenthèses la plupart de nos actions cette année, nous formons le vœu que notre association puisse reprendre ses activités, avec encore plus de force, plus d'attractivité, plus de confiance.

Il y faut pour cela la volonté des femmes et des hommes de notre commune, et nous espérons que le "manque", ressenti par tous cette année, sera l'occasion de s'atteler à cette tâche collective, citoyenne, éducative et que de nombreux Aiguilhais et Aiguilhaises rejoindront Aiguilhe-Animation pour maintenir le lien, pour participer à la construction commune de cet "après" que nous attendons tous.

Alors, on y va !

Le bureau d'Aiguilhe-Animation



Un souvenir de Billy, peintre d'Aiguilhe, à Mme Michelle Girodet pour toutes les années passées au service de la commune d'Aiguilhe et d'Aiguilhe Animation.

Club de Tarot d'Aiguilhe

Les membres du club de tarot d'Aiguilhe se réunissent avec plaisir dans les nouvelles salles de la maison des associations trois fois par semaine, le mardi, en après-midi et en soirée, et le vendredi en soirée uniquement.

Chaque séance a ses spécificités, mais chacun est le bienvenu quel que soit la séance pour y apporter son expérience et sa convivialité.

Le mardi après-midi accueille dans une ambiance récréative de 14h à 17h les débutants et les membres peu enclins aux sorties tardives. Les soirées du mardi plus appliquées, voient se réunir les spécialistes du beau jeu et enfin celles du vendredi soir, plus ludiques, l'ensemble des membres. Les soirées se déroulent de 20h à minuit avec une pose vers 22h.

L'année 2020 a été quelque peu perturbée et le tournoi annuel du club n'a pu avoir lieu, il devait se dérouler le 21 mars quelques jours seulement après l'annonce du confinement. Le club avait néanmoins pu organiser avec succès deux rencontres du challenge interclub



de Haute Loire et en Janvier le tournoi du Rotary Lafayette. Nous les reconduisons, pour autant que cela soit possible, en 2021, celui propre au club se déroulant en après-midi le Samedi 13 mars 2021 dans les locaux de la salle polyvalente.

Pour les mêmes raisons le repas festif de fin de saison destiné à remercier les membres de leur assiduité n'a pu avoir lieu. Nous espérons bien prendre notre revanche cette année.

Philippe Ayat

Nous accueillerons avec plaisir et dans des conditions sanitaires réglementaires, indispensables mais supportables les Aiguilhaises et Aiguilhais ainsi que nos voisins de l'agglomération ponote intéressés par ce jeu de cartes combinant mémoire, stratégie et réflexion. Nous les invitons, débutants ou confirmés, à rejoindre ce club vivant et dynamique. Contact 0673868289.

Association "Autour de Saint-Michel"

Malgré le contexte sanitaire 2020 défavorable, l'association « Autour de Saint-Michel d'Aiguilhe » conserve un nombre d'adhérents stable et a pour ambition de poursuivre ses projets.

Au mois d'octobre 2020, et à la suite de la 1^{ère} rencontre organisée à Aiguilhe en 2019, le GAL* Escartons e Valli Valdesi, situé dans le Piémont, à proximité de la Sacra di San Michele, a organisé un séminaire en ligne. Outre Autour de Saint Michel d'Aiguilhe et les partenaires locaux, la Commune d'Aiguilhe, le GAL du Velay, plusieurs territoires français, espagnols et italiens étaient conviés à cet événement. Ce webinaire a permis de poursuivre la coopération transnationale "Fédérer les sites dédiés à Saint-Michel en Europe" qui fédère le

GAL Escartons e Valli Valdesi (Piémont, Italie), le GAL ADRINOC (Catalogne, Espagne), le GAL Terres Romanes en Pays Catalan (Occitanie, France), le GAL PETR Sud Manche Baie du Mont St-Michel (Normandie, France) et le GAL du Velay (Auvergne Rhône Alpes, France).

L'an dernier, dans le cadre des rencontres européennes, en partenariat avec le « Club photo du Puy », une exposition de photos a été réalisée sur le thème de saint Michel. L'association « Autour de Saint-Michel d'Aiguilhe » en-

visage désormais de la faire circuler sur les communes traversées par le GR 300 - Chemin de Saint Michel - pour sensibiliser le public. La première étape de cette itinérance a eu lieu cette année, au mois d'octobre, à la Mairie de Polignac - salle des cérémonies.

Nous allons attendre une normalisation de la situation sanitaire pour reprendre nos activités qui reposent, en grande partie, sur la convivialité. Que cela ne nous empêche pas de réfléchir à l'avenir.

*GAL (groupement d'actions locales).

Club St Michel d'Aiguilhe

"La vie n'est pas un long fleuve tranquille"... L'Assemblée générale du 22 janvier 2020 avec galette des rois dans la grande salle d'Aiguilhe (Merci M. le Maire à vous et à votre équipe) nous laissait entrevoir une année conviviale avec repas à l'extérieur notamment au "Mirage", sorties d'un jour, visites mais seul le concours de belote du 19 février a pu se dérouler normalement. Depuis le 14 septembre, nous avons pu

reprendre sans trop de timidité :

- La marche le lundi.
- La coinche le mercredi.
- La gym douce le jeudi.
- Le scrabble le vendredi.

Mais "après la pluie vient le beau temps" et nous gardons confiance.

NB : Si notre club vous intéresse venez expérimenter les différentes activités. Vous pourrez décider en toute connaissance de cause. Merci à tous.



Pour contacter les responsables du club c'est "simple comme un coup de fil" :
Monique : 04 71 09 62 83 ou 06 56 79 04 80 / Pierrette : 04 71 02 01 17 / Eliane : 04 71 09 75 99

Pétanque Aiguilhe

Après son assemblée générale accompagnée de la traditionnelle galette, le concours annuel s'est déroulé sous des conditions météo très agréables à l'ombre d'un magnifique et imposant marronnier. La journée fut rythmée par de nombreuses parties et dans la

bonne humeur, les doublettes se sont enchainées tout au long de l'après-midi. Les participants, qui ont tous été récompensés, ont pleinement apprécié cette rencontre

Merci à nos généreux donateurs, l'enseigne SUPER U, le CREDIT AGRICOLE

LOIRE HAUTE LOIRE, DÉPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE et la BRASSERIE LA DISTILLERIE.

N'hésitez pas à nous rejoindre le long des rives de la Borne.

La Boule Amicale d'AIGUILHE

Aiguilhe Football Club

L'association Aiguilhe Football Club (dit AFC ou Aiguilhe FC) a été créé en 2003 sous l'impulsion d'une bande de copains qui ne souhaitaient pas rejoindre un "gros" club du bassin ponot et préféreraient se tourner vers la création d'une nouvelle entité pour forger un groupe et écrire une histoire tous ensemble.

Aujourd'hui, les anciens ne sont plus présents dans l'organigramme du club, mais quelques-uns viennent encore nous voir jouer et nous supporter. De nouvelles têtes, dynamiques, jeunes et motivées à l'idée de bien figurer dans le championnat ont remplacé les fondateurs. Changement de leaders, mais la ligne directrice reste la même qu'aux premiers balbutiements de ce club, à savoir se faire plaisir sur le terrain et montrer la meilleure image possible de notre ville et de notre équipe.

Notre terrain d'entraînement et de matchs officiels est au pied du célèbre Rocher Saint Michel d'Aiguilhe, qui veille sur nous et nous sommes fiers de pouvoir arborer ce symbole sur notre blason.

Notre seule équipe vient d'être promue en Division 3 poule A. Avec un groupe d'une trentaine de joueurs, nous espérons porter fièrement nos couleurs tout en haut du classement et goûter, à nouveau, aux joies de la montée à la fin de cette saison 2020 - 2021.

La Mairie d'Aiguilhe nous a fourni de très belles installations et continue à nous soutenir en mettant à notre disposition d'ici la fin d'année scolaire un terrain pour nos entraînements afin de protéger notre terrain honneur.

Nous serons ravis, l'équipe dirigeante composée de M.LOISEAU Vincent (Président), Mme JEAN Claudine (Trésorière), M.ESQUIER Damien (Secré-

taire), M.ROLLAND Frédéric (trésorier adjoint), M.JULIEN Côme (secrétaire adjoint) et tous les joueurs, de vous voir nous soutenir sur le bord de la touche lors de nos matchs à domicile les dimanches après-midi.

Nous essayons également de faire vivre notre page Facebook, sur laquelle nous vous transmettons autant que possible les informations sur les horaires de matchs, ainsi que les résultats. Alors n'hésitez plus à nous suivre sur les réseaux sociaux, mais également sur les terrains.

Vous pouvez également joindre notre président pour toutes informations, au 06 98 82 70 85.



Réfection de la voirie : montage et chemin de la boriette.



Réfection évacuation eaux usées de la mairie.
Cette opération a été réalisée par le personnel technique de la commune. Merci à eux pour leur rapidité d'exécution.



Extension des services techniques communaux.
Ce projet a été initié par l'équipe communale précédente et nous en avons l'exécution. Le chantier a débuté en septembre 2020 et devrait voir son achèvement au printemps 2021.



Commémoration.



LONGUE VIE À VOTRE AUTO
 Rocade d'Aiguilhe - 43000 LE PUY-EN-VELAY
 Tél. 04 71 02 31 44
 8h30 - 12h et 14h - 19h tous les jours sauf dimanche




Garage LIOGIER Frères 

Réparation - Carrosserie - Mécanique
 Toutes marques - Vente véhicules neufs et occasions
 De 7h à 18h30 Non Stop du lundi au vendredi et de 8h à 12h le samedi

Rocade d'Aiguilhe - 43000 AIGUILHE
 Tél. Mécanique : 04 71 02 45 87 • Tél. Carrosserie : 04 71 02 46 47
 Fax : 04 71 05 75 81 • e-mail : garageliogier@gmail.com

Nuance & Reflet
 Coiffure mixte

Horaires
 Lundi : 10h - 18h
 Mardi : 9h - 18h30
 Mercredi : Fermé
 Jeudi : 9h - 18h
 Vendredi : 9h - 18h30
 Samedi : 9h - 16h

10 rue Saint-Michel
 43000 Aiguilhe
 04 71 04 13 75

imprimerie coopérative des sucs




Z.A La Guide 1. 43200 Yssingeaux
 Tél. 04 71 65 14 76
 imprimerie@ics43.coop
 www.ics43.fr

Au cœur des infrastructures d'énergie
 de la Haute-Loire



475, rue de Chassende
 43000 LE PUY-EN-VELAY
 TÉL. 04 71 09 06 63 / Fax : 04 71 09 54 73



ETS F.VINCENT & FILS 

Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants







La Sauvetat - 43340 Landos
 04 71 08 21 44
 ZA - 43700 St Germain-Laprade
 04 71 03 05 88
 ZA Le Fromental - 43200 Yssingeaux
 04 71 65 08 57
 43170 Saugues - 04 71 77 80 08
 48300 Langogne - 04 66 69 04 71

LIVRAISON SUR TOUT LE 43

NOUVEAU
 Livraison AdBlue vrac

Allo gaz 43
 VOS BOUTEILLES DE GAZ LIVRÉES CHEZ VOUS
 Tél : 06 66 88 40 90




CONTRAT LONGUE DURÉE SUR 24 MOIS



Assurance, assistance tous risques et kilométrages inclus*

Clio essence 6€ /jour
180€ pour le mois*
1000 Kms inclus